

**PROCÈS-VERBAL DE LA 133^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
27 MARS 2018 à 9 h 30**

Adopté à la séance du 12 juin 2018

Procès-verbal de la 133^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 27 mars 2018, à 9 h 30, à la salle 20.402 du Tribunal administratif du travail située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage à Montréal. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M^e Morton S. Minc, président du Conseil
M^e Marie-Josée Corriveau
M^{me} Nathalie Diamond, secrétaire du Conseil
M^{me} Suzanne Danino
M^{me} Jill Leslie Goldberg
M. Simon Julien
M^e Marie Lamarre
M^e Natalie Lejeune
M. Michel Marchand
M^e Patrick Simard

Sont absents :

M^{me} Marie Auger
M^e Hélène Bédard
M^e Josée Bédard
M^e Marie Charest
M^e Anne-Marie Forget
M^{me} Nancy Rhéaume

Sont aussi présentes :

M^e Danie Daigle, adjointe exécutive
M^e Stéphanie Tremblay, conseillère

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 30. M^e Minc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance.

M^e Minc souhaite la bienvenue aux membres. Il les informe de l'absence de M^{me} Marie Auger, de M^e Hélène Bédard, de M^e Marie Charest, de M^e Anne-Marie Forget et de M^{me} Nancy Rhéaume.

M^e Minc présente M^e Danie Daigle aux membres du Conseil. M^e Daigle est entrée en fonction le 19 mars 2018 comme adjointe exécutive.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

M. Julien demande que soit ajouté le point 7.1 : dépôt des rapports du comité d'enquête dans les dossiers 2014 QCCJA 691 et 2013 QCCJA 669.

Sur la proposition de M. Julien, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance publique du 6 décembre 2017 et de la séance électronique du 16 mars 2018

Sur la proposition de M^e Simard, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 6 décembre 2017, tel qu'il a été rédigé.

Sur la proposition de M^e Simard, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance électronique du 16 mars 2018 tel qu'il a été rédigé.

4. Rapport du président

4.1. Rencontre avec la ministre de la Justice

M^e Minc informe les membres que le 22 février 2018 il a rencontré la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, afin de lui présenter diverses pistes de modernisation du Conseil et de discuter des enjeux budgétaires et de la nomination des membres représentant le public.

4.2. La création du Bureau des présidents des Conseils de discipline des ordres professionnels

Me Minc informe les membres de l'entrée en vigueur du Code de déontologie des membres des Conseils de discipline des ordres professionnels, de même que les dispositions législatives visant à modifier la Loi sur la justice administrative.

4.3. Demande de contrôle judiciaire de la décision sur la recevabilité de la plainte 936

Ce pourvoi a été présenté à la Cour supérieure du Québec, au palais de justice de Québec, le 23 mars 2018 par M^e Madeleine Lemieux concernant les moyens de gestion. La date du 19 avril 2018 a été déterminée pour la présentation des moyens en irrecevabilité.

4.4. Entrée en fonction de M^{me} Caroline Boucher

M^{me} Boucher est entrée en fonction le 26 mars dernier. Elle remplace M^{me} Suzanne Dupont qui prendra sa retraite à compter du 29 mars 2018.

4.5. Modernisation du Conseil

M^e Minc informe qu'une rencontre a eu lieu au bureau du Conseil, le 12 décembre 2017, avec des représentants de la direction générale des technologies de l'information et des registres, pour expliquer les besoins du Conseil notamment pour la tenue de comités sans papier, pour la refonte du site Internet et pour la gestion documentaire de l'organisme. Une deuxième rencontre a eu lieu, le 31 janvier 2018, au ministère de la Justice et portait uniquement sur les besoins du Conseil concernant les comités sans papier. Ces besoins seront transmis aux fournisseurs de services dans le but de faire un choix de fournisseurs.

4.6. Planification stratégique

M^e Minc informe les membres que le plan stratégique 2011-2016 a été reconduit jusqu'au 31 mars 2019. Le processus de renouvellement du plan stratégique sera axé sur les trois valeurs suivantes : Efficacité, Crédibilité et Visibilité.

4.7. Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau a été remis aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

4.8. Étude des crédits

Le ministère de la Justice nous a demandé de répondre aux mêmes 50 questions (générales et particulières) de l'année dernière.

Nous attendons les nouvelles questions (générales et particulières), s'il y a lieu, pour la fin mars.

4.9. Crédits détaillés 2018-2019

M^e Minc informe les membres que pour l'année financière 2018-2019 le budget de rémunération du Conseil de la justice administrative totalise 307 600 \$ tandis que le budget de fonctionnement sera de 175 200 \$.

4.10. Publication des listes dressées en vertu de l'article 178 de la Loi sur la justice administrative

Les ministères et les organismes ont été contactés afin de mettre à jour leur mission.

Il reste à effectuer un suivi de la Gazette officielle du Québec et à relancer les ministères et les organismes qui ne nous auront pas répondu.

Une publication des listes est envisageable au mois d'avril 2018.

4.11. Frais de déplacements

M^e Minc informe les membres que leurs frais de déplacement pour l'année financière se terminant le 31 mars 2018 doivent parvenir au Conseil au plus tard le 5 avril prochain.

4.12. Décret de nomination des membres représentant le public au Conseil

M^e Minc informe les membres que, suite à la démission de M. Denault le 12 décembre 2016, la ministre de la Justice avait été interpellée en mars 2017 par lettre. Il n'y a toujours pas de nouvelle nomination ou proposition d'individus pour ce poste laissé libre.

M^{me} Goldberg termine son premier mandat le 8 mai 2018 et a déjà signalé qu'elle était prête à poursuivre pour un deuxième mandat.

M^{me} Auger, Mme Danino, M. Julien et M. Marchand terminent leur deuxième mandat le 8 avril 2018. Toutefois, ils demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

4.13. Membres inscrits sur la liste dressée par les présidents de tribunaux aux fins des comités d'enquête

M^e Minc informe M^e Simard, M^e Lamarre et M^e Lejeune, étant donné des changements récents (décès, retraite) auprès des membres admissibles à siéger sur des comités d'enquête, de bien vouloir lui faire parvenir une liste à jour des membres qui peuvent siéger sur ces comités.

5. Sujets d'information

5.1. Formations sur le Conseil de la justice administrative

M^e Minc informe les membres que 27 juges administratifs du TAT ont été rencontrés le 24 janvier dernier à Montréal afin de leur présenter le Conseil de la justice administrative, son processus de traitement des plaintes ainsi que les comportements à risque.

Par ailleurs, le Conseil a été approché par le Barreau de Québec pour donner une formation aux membres du Barreau de Québec, le 17 avril 2018 sur l'heure du midi; cet événement permettra d'augmenter la visibilité du Conseil.

5.2. Formation continue aux membres du Conseil

De plus, dans l'objectif de fournir de la formation continue aux membres du Conseil, M^e Minc informe les membres qu'il désire inviter des conférenciers lors de nos prochaines rencontres du Conseil. En ce sens, M^e Minc a débuté des démarches auprès de M^e André Ouimet pour tenir une conférence au Conseil, probablement en juin 2018 au sujet de l'éthique et de la déontologie. M^e André Ouimet est un expert international en matière de déontologie judiciaire. Il est professeur à l'Université de Sherbrooke ainsi que secrétaire du Conseil de la magistrature.

5.3. Salon Visez Droit

M^e Minc a demandé que le Conseil soit présent lors du Salon Visez Droit 2019, organisé par le Barreau de Montréal, dans le but d'accroître la visibilité du Conseil.

6. État et suivi des dossiers de plaintes et information de gestion

6.1. Statistiques

Au 15 mars 2018 :

- 96 nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2017-2018 pour un total de 125 plaintes dont 40 sont actuellement en traitement.

Dossiers d'enquête actuellement actifs : 831, 832, 846, 953.

6.2. Dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 6 décembre 2017

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes jugés irrecevables lors de la séance du 6 décembre 2017 dans les dossiers n^{os} 941, 945, 946, 947, 950, 951, 952, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 964, 968, 970, 971.

6.3. Séance du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 26 mars 2018

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance hier: il y avait 21 plaintes inscrites à l'ordre du jour, elles ont été déclarées irrecevables.

7. Suivi des dossiers d'enquête en cours

7.1. Dossiers d'enquête en cours

- **2016 QCCJA 831**

M^e Lejeune informe les membres que le dossier est en délibéré depuis le 18 janvier 2018.

- **2016 QCCJA 832**

M^e Lejeune quitte la salle.

M^e Simard informe les membres que des audiences sont prévues les 8, 9, 10 et 16, mai 2018 à Québec.

- **2016 QCCJA 842**

M^{me} Danino informe les membres que le dossier est en délibéré

- **2017 QCCJA 929**

M^e Lejeune informe les membres qu'une séance de conciliation a eu lieu le 28 février 2018. Le dossier est en délibéré.

- **2017 QCCJA 953**

M^e Lejeune informe les membres qu'une conférence préparatoire sera effectuée afin de procéder par visioconférence dans ce dossier.

7.2. Dépôt des rapports du comité d'enquête dans les dossiers 2014 QCCJA 691 et 2013 QCCJA 669

Le comité constitué pour mener l'enquête sur les plaintes numéro 2014 QCCJA 691 et 2013 QCCJA 669 soumet ses rapports et sa recommandation. Les rapports ont été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres présents à la séance ont reçu et pris connaissance des rapports du comité d'enquête.

Dépôt du rapport du comité d'enquête dans le dossier 2014 QCCJA 691

Le comité constitué pour mener l'enquête sur la plainte numéro 2014 QCCJA 691 soumet son rapport. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prenne acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur la plainte formulée par M. George Farmer à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif de la Régie du logement, déclarant la plainte non fondée.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de M. George Farmer à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif de la Régie du logement, et déclare la plainte non fondée.

Dépôt du rapport du comité d'enquête dans le dossier 2013 QCCJA 669

Le comité constitué pour mener l'enquête sur la plainte numéro 2013 QCCJA 669 soumet son rapport et sa recommandation. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que :

1. après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prenne acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur la plainte formulée par Mme Thérèse Bussière à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif de la Régie du logement;
2. suivant la recommandation du comité d'enquête dans son rapport, le Conseil de la justice administrative informe la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de la réprimande.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de Mme Thérèse Bussière à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif de la Régie du logement, et transmet à la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation la sanction de réprimande.

8. Comité d'examen de la recevabilité des plaintes

M^e Minc rappelle que l'actuel comité d'examen de la recevabilité des plaintes constitué le 6 décembre 2017 est composé des membres suivants :

- M^e Morton Minc;
- M^e Hélène Bédard (substitut M^e Marie Lamarre);
- M^e Natalie Lejeune (substitut M^e Marie Charest);
- M^e Patrick Simard (substitut M^e Anne-Marie Forget);
- M^{me} Nancy Rhéaume (substituts Marie Auger, Simon Julien et Michel Marchand).

Suivant l'entrée en vigueur du Code de déontologie des membres des Conseils de discipline des ordres professionnels, de même que les dispositions législatives visant à modifier la Loi sur la justice administrative, un nouveau comité d'examen de la recevabilité des plaintes doit être constitué.

En conséquence, sur la proposition de M^e Lamarre, appuyée par M. Simon Julien, il est résolu que pour l'examen des plaintes qui seront soumises après le 26 mars 2018, un nouveau comité d'examen de la recevabilité des plaintes est constitué et qu'il est composé des membres suivants :

- M^e Morton S. Minc;
- M^e Hélène Bédard (substitut M^e Marie Lamarre);
- M^e Marie-Josée Corriveau (substitut à être nommé)
- M^e Natalie Lejeune (substitut M^e Marie Charest);
- M^e Patrick Simard (substitut M^e Anne-Marie Forget);
- M^{me} Nancy Rhéaume (substitut M^{me} Marie Auger)
- M. Simon Julien (substitut M. Michel Marchand).

9. Comité de réflexion

L'actuel comité de réflexion a été constitué le 29 mars 2017. À cette date il était composé des membres suivants :

- M^e Marie Charest;
- M^{me} Jill Leslie Goldberg;
- M. Michel Marchand;
- M^e Patrick Simard;

M^e Simard informe les membres que les travaux de ce comité sont suspendus.

10. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

12 juin 2018 à 13 h 30 à Québec

18 septembre 2018 à 9 h 30 à Montréal

4 décembre 2018 à 13h30 à Québec

26 mars 2019 à 9h30 à Montréal

11. Questions diverses

Plusieurs questions sont adressées à M^e Corriveau sur le fonctionnement du Bureau des présidents des Conseils de discipline.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance du conseil est levée à 12 H 15.

Le président du Conseil de la justice administrative

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, fluid loops and a long horizontal stroke at the end.

M^e Morton S. Minc